

PARC NATUREL MARIN D'IROISE

Conseil de gestion
Séance du 23 septembre 2008

Délibération n°2008-1

Nomination des membres du bureau du conseil de gestion

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L. 334-5, R. 334-33 et R. 334-34,

Vu le décret n°2007-1406 du 28 sept 2007 portant création du Parc naturel marin d'Iroise,

Vu l'arrêté conjoint du 25 juillet 2008 portant nomination des membres du conseil de gestion du Parc naturel marin d'Iroise,

Sont nommés membres du bureau :

MM	Pierre	MAILLE	Président du Conseil général du Finistère, Président du conseil de gestion
	André	TALARMIN	Président de la communauté de communes du Pays d'Iroise, vice-Président du conseil de gestion
	André	LE BERRE	Président du comité régional des pêches maritimes de Bretagne, vice-Président du conseil de gestion
	Jean-François	ROCHER	Maire de Molène
Mme	Françoise	NOARS	Directrice régionale de l'environnement de Bretagne
MM	Philippe	ILLIONNET	Directeur régional des affaires maritimes de Bretagne
	Hervé	TRAVERT	Représentant le commandant maritime de la zone Atlantique
	Jean-Pierre	CARVAL	Comité local des pêches du nord-Finistère
	Philippe	DUVAL	Comité local des pêches du Guilvinec
	Jacques	CORNEC	Comité régional de la fédération française de pêche en mer
	Paul	MAREC	Fédération française d'études et de sports sous-marins
	Louis	BRIGAND	Bretagne Vivante-SEPNB
	Loïc	ANTOINE	Directeur adjoint IFREMER Centre de BREST

Le Président